

FEDERATIONS NATIONALES DES CHEMINOTS

CGT – FO – CFTC – SUD-Rail – UNSA – CFE/CGC

Paris, le 31 octobre 2007

Madame Anne-Marie IDRAC
Présidente de la SNCF
34, rue du Commandant Mouchotte
75699 PARIS CEDEX 14

Objet: Préavis de grève

Madame La Présidente,

Après les rencontres au Ministère du Travail, les fédérations font le constat qu'aucune proposition nouvelle n'a été avancée. Le Ministre faisant abstraction de la grève massive du 18 octobre dernier, le gouvernement et la direction de la SNCF portent donc l'entière responsabilité de ce nouveau préavis de grève.

Dans ce cadre, nous exigeons le maintien et l'amélioration du régime spécial de retraite et de ses droits en s'appuyant pour une part importante sur :

- le développement de l'emploi à statut garant d'un meilleur service public et d'améliorations des conditions de travail et de ressources supplémentaires pour le financement de notre système de protection sociale;
- l'augmentation du pouvoir d'achat des cheminots actifs et retraités.

L'autre motif de ce préavis de grève porte sur la politique Fret menée par la Direction de la SNCF, avec l'approbation du Gouvernement, de plus en plus contestée en interne comme en externe.

En effet, un grand nombre de cheminots, de chargeurs, d'élus, de collectivités, la population exigent d'autres choix afin de développer le Fret SNCF pour améliorer l'aménagement du territoire, la sécurité, avec le souci de respecter l'environnement et pour répondre aux besoins de transports du plus grand nombre.

Alors que 7 organisations syndicales de la SNCF, porteuses de cette exigence, ont interpellé la Direction, ainsi que le Gouvernement pour décider d'un moratoire sur les évolutions liées à cette énième réorganisation notamment au niveau des installations, des dessertes et des emplois relatifs à l'activité fret, vous restez sourde à ces exigences et accentuez cette politique d'une manière unilatérale.

Face à cette situation, nos Fédérations exigent dans le cadre d'un débat public, une politique de relance du fret SNCF. Autour de propositions concrètes de développement, nous portons l'ambition de développer une véritable politique de volume. Pour ce faire nous demandons :

- un moratoire permettant l'ouverture d'une concertation et d'une négociation sur la base des propositions de nos organisations ;
- un programme d'investissement pour renouveler et moderniser le parc réseau de wagons et locomotives;
- un programme de recrutement de cheminots au cadre permanent pour renforcer le réseau de vente, le système de production, l'entretien du matériel roulant et l'infrastructure;
- Le respect du Décret 99.11.61 (RH0077) et dans ce cadre l'arrêt du détachement d'agents SNCF, en particulier des agents de conduite, dans les filiales de transport ferroviaire.

Conformément à l'article L.521-3 du Code du Travail, les Fédérations Syndicales CGT –FO – CFTC - SUD-Rail – UNSA – CFE/CGC vous déposent un préavis de grève, pour une durée illimitée, reconductible par période de 24 heures à partir du **mardi 13 novembre 2007 à 20 heures. Ce préavis couvre l'ensemble du personnel de la SNCF.**

Les Fédérations Syndicales CGT –FO - CFTC- SUD-rail – UNSA - CFE/CGC, sont disponibles pour engager des négociations sur les revendications exprimées dans le cadre de ce préavis.

Nous vous prions d'agréer, Madame La Présidente, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour la CGT

D.Le Reste



Pour FO

G.Le Mauff



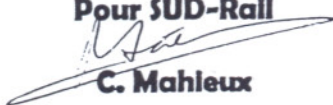
Pour la CFTC

A.Pottier



Pour SUD-Rail

C. Mahieux



Pour l'UNSA

M.Baucher



Pour la CFE/CGC

A.Provensal

